

DEC192788DR02

Décision portant nomination de Mme Justine Laurent aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR7636 intitulée Physique et mécanique des milieux hétérogènes (PMMH)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC181898DGDS du 21/12/2018 portant renouvellement de l'unité mixte n° 7636 intitulée Physique et mécanique des milieux hétérogènes et nommant M. Damien Vandembroucq en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire de l'UMR7636 en date du 28/01/2019 ;

Considérant que Mme Justine Laurent a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Ile-de-France Villejuif du CNRS du 03/10/2016 au 05/10/2016 et du 14/11/2016 au 16/11/2016 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Justine Laurent, ingénieur d'études, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR7636 intitulée Physique et mécanique des milieux hétérogènes, à compter du 01/01/2019.

Mme Justine Laurent exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Justine Laurent est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 19/12/2019

Le directeur de l'unité
Damien Vandembroucq

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Véronique Debisschop

Visa du directeur général de l'ESPCI Paris
Vincent Croquette

Visa du doyen de la Faculté des Sciences et Ingénierie
Stéphane Régnier



DEC192879DR02

Décision portant cessation de fonctions de Mme Carla Carvalhais, assistante de prévention (AP) au sein de l'unité FRE2026 intitulée Espaces, Nature et Culture

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC173176DR01 du 26/07/2017 portant nomination de Mme Carla Carvalhais aux fonctions d'AP,

DECIDE :

Article 1^{er} :

Il est mis fin aux fonctions d'assistante de prévention (AP) exercées par Mme Carla Carvalhais dans l'unité du CNRS n°2026, à compter du 01/10/2019.

Article 2 :

La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 08/11/2019

La directrice de l'unité
Florence Huguenin-Richard



Visa de la déléguée régionale du CNRS
Véronique Debisschop, déléguée régionale pour la
circonscription Paris-Centre



Véronique DEBISSCHOP